

La Lettre du C.D.E.S.

Bulletin du Centre de Documentation et d'Etudes Sociales



I.S.S.N. : 1240 - 0009 * C.P.P.A.P. : 721171 * JUIN 93 * N° 24 * 5 FRANCS

"LE PROGRES NE VAUT QUE S'IL EST PARTAGE PAR TOUS"



BUS ET METRO GRATUITS !

avis à la population

• LECTOURE

Voir toutes précisions en page trois.

• CAMPING DE LA CNT à St ESTEPHE du 2 AU 8 AOUT 93

Après Limoux et la Vallée d'Aspe, les Unions régionales C.N.T. du grand sud organisent leur semaine de camping du lundi 2 au dimanche 8 août 93 dans la forêt du Périgord vert. Le terrain se trouve près du "Grand Etang" de St Estèphe, à environ 8 km de NONTRON (Nord de la Dordogne). Comme chaque année, l'Assemblée générale des campeurs établira le programme en début de semaine. Rappelons que les années précédentes, le principe retenu était d'organiser vers 20 h. un repas en commun suivi d'une débat. Les tarifs du camping retenu sont modestes. Ceux qui souhaitent venir doivent prendre contact avec le C.D.E.S. ou la C.N.T.

• CAHIERS LIBERTAIRES

Le Syndicat des Travailleurs du Béarn C.N.T.-A.I.T. édite une série de brochures afin de diffuser plus largement les idées libertaires. Deux N° de "Cahier Libertaire" sont d'ores et déjà parus. Le N°1 reproduit un texte de Malatesta, le N°2 traite des Institutions représentatives du Personnel dans l'entreprise. Les autres sujets à paraître sont (dans le désordre) : des textes sur E. Reclus, le chômage, l'écologie libertaire... les quatre brochures : 30 F. S'adresser à la CNT de Pau

• MONTAUBAN :

Une radio libre et associative à Montauban. C'est parti pour "Radio-Association". D'ici quelques jours, les Montalbanais auront bien de la chance. Ils pourront la capter sur 100.7 Mhz. "Radio-Asso." est née à l'initiative d'une bande de copains qui ont envie de s'exprimer et de donner à tous

C.D.E.S., MODE D'EMPLOI

Le Centre de Documentation & d'Etudes Sociales de la C.N.T., c'est: ce bulletin, publié tous les deux mois, un lieu de rencontres, de débats, et diverses activités (sorties, bibliothèque...).

• NOTRE ADRESSE :

C.D.E.S. 7 rue ST REMESY 31000 TOULOUSE

• POUR NOUS CONTACTER :

N'hésitez pas à venir aux débats, à passer à la permanence le samedi de 14 à 17 heures, à nous téléphoner : 61 52 86 48 (répondeur) ou à vous brancher : code 3614 CHEZ*CNT (sans points !).

• POUR TOUT VERSEMENT (ABONNEMENT, BROCHURES...) :

Utilisez le C.C.P. : C.D.E.S. , N° 3 087 21 H Toulouse.

• TARIF DE L'ABONNEMENT A "LA LETTRE DU C.D.E.S." :

Un an ; abonnement normal : 30 francs,

Un an ; abonnement de soutien : 50 francs et plus.

l'occasion d'en faire autant. Une grille de programme des plus alléchantes sera proposée, avec des musiques variées, des reportages, des récits de voyages, des émissions à thème (culture, théâtre, cinéma, sports, écologie...) et la parole sera donnée aux individus et aux associations. Face aux monopoles médiatiques qui accaparent l'information, "Radio Associations" apportera une bouffée d'oxygène à tous ceux qui ressentent le besoin de s'exprimer librement. A bientôt sur la bande F.M.

• 15 ANS DE COT

Le Collectif des Objecteurs/objectrices Tarnais fête ses 15 ans d'existence en organisant les 12 et 13 juin un week-end au camping "La MOULINQUIE", Pont d'Ambialet, AMBIALET (Tarn). Prévoir 50 F par personne (si vous n'avez pas de sous, vous pouvez venir quand même !), gratuit pour les enfants. Pour permettre l'organisation (repas...), il est nécessaire de s'inscrire : demander Patrick au 63 38 20 42.

• PROCES

Le 15 juin aura lieu au T.G.I. de Toulouse le procès de Patrice LENGARD, objecteur insoumis. Il est demandé d'adresser au Tribunal, Place du Salin, 31000 Toulouse, des lettres de soutien et des pétitions.

• A BICYCLETTE

L'Association Vélo de Toulouse vous invite à participer au rassemblement des cyclistes le samedi 12 juin 1993 à 15 heures sur le PONT NEUF. Venez nombreux (en vélo !) pour obtenir des pistes cyclables à Toulouse.

• VALLEE D'ASPE

Une manifestation de solidarité avec les opposants à l'autoroute emprisonnés suite aux dernières manifestations sur le chantier et "mis en accusation" à l'occasion du procès du 1er Juin aura lieu Samedi 12 juin à 15 heures devant la prison de Pau.

• C.E.C.L.

Le Centre d'Etude et de Culture Libertaire, BP 54, 83501 La Seyne sur Mer Cédex a sorti des T shirts (5 modèles) : A cerclé, étoile noire, globe d'où émerge un A cerclé, deux enfants s'embrassant + A cerclé, le kid + A cerclé. Tailles L et XL, 60 Fr l'unité ou 250 Fr les 5 modèles (port compris). Le C.E.C.L. diffuse également la revue "Intinéraire". (Chèques à l'ordre de C.E.C.L.)

• VACANCES

La Lettre du C.D.E.S. prend des vacances. Elle retrouvera ses lecteurs à la rentrée avec une nouvelle formule.

LE METRO, C'EST GRATUIT QU'IL LE FAUT

On se souvient que la décision de construire un Métro à Toulouse (à la place d'un Tramway, beaucoup moins onéreux et plus écologique) a été prise à l'arrachée.

En effet, les partisans du Tramway étaient officiellement majoritaires (d'une voix) dans la communauté urbaine à qui revenait le choix. Mais le scrutin secret permit un retournement de veste bien mystérieux ... Ainsi fut avalisé le projet de Métro.

Les Toulousains, eux, ne furent jamais directement consultés. Aucun débat n'eut réellement lieu sur la politique des transports ni celle de la ville.

Ce 26 juin, l'inauguration du Métro va être l'occasion d'une débauche de réjouissances, savamment orchestrées par la SEMVAT. Et le premier jour, le transport sera même gratuit... Ensuite, que ce soit avec les impôts locaux ou les tickets, nous n'avons pas fini de payer.

Quant aux changements dans notre vie quotidienne, il est inutile de se faire trop d'illusions. Si le Métro remplacera, sans regret, le brontozauresque "148", il ne réglera pas tous les problèmes en surface (embouteillages, bruit, pollution, accidents...), il ne rendra pas la cité aux piétons. Mais surtout, il ne remettra pas en cause une conception ségrégationniste de la ville qui relègue dans la banlieue les classes moyennes et pauvres et qui réserve le centre aux commerces de standing, aux bureaux de prestige et aux appartements de luxe.

Le Métro qui accompagne de fait la politique de multiplication des parkings payants (et la suppression de toute possibilité de stationner gratuitement en

ville) ne fait que renforcer cette ségrégation : l'usage de la voiture dans le centre devient un privilège réservé à ceux qui peuvent payer les prix prohibitifs du stationnement. Quant aux autres, ils prendront le Métro, ils porteront leurs paquets sur leurs bras, et ils respireront les gaz d'échappement des nantis qui rouleront en ville sans problème.

Une telle discrimination par l'argent est inacceptable.

Une véritable politique des transports ne peut se satisfaire d'un gadget fut-il aussi sophistiqué qu'un Métro. Elle doit au contraire respecter véritablement les piétons, faciliter la cir-

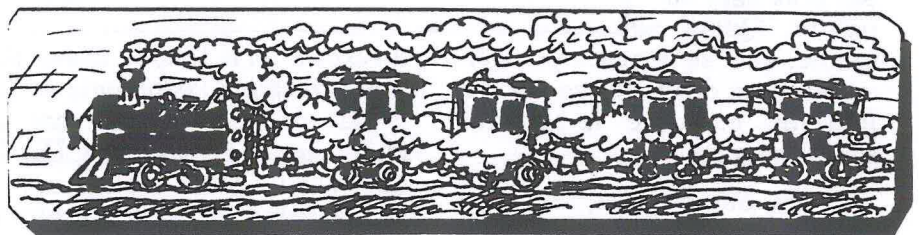
culatation en vélo (alors que les pistes cyclables en centre ville se mesurent actuellement en millimètres) mais surtout reposer sur une politique de transports en communs accessibles à tous à toute heure, donc gratuits.

Et qu'on ne nous oppose pas le pseudo argument du coût d'une telle mesure. De l'argent, il y en a : à elle seule la construction du Porte-Avion Charles De Gaulle coûtera 6,2 Milliards de Francs lourds pendant les dix prochaines années ! De quoi assurer probablement plusieurs siècles de fonctionnement gratuit au métro.

L'argent de tous doit servir à tous.

UN SEUL JOUR DANS LA VIE C'EST PAS ASSEZ

BUS & METRO GRATUITS TOUS LES JOURS



LECTOURE : Dimanche 27 Juin

Nous vous attendons tous pour la sortie inter-régionale au Lac des Trois Vallées (Lectoure) le Dimanche 27 juin 93. Au programme : farniente, baignades et débat.

UN AUTOCAR SERA A VOTRE DISPOSITION : départ à 8 h, Boulevard Carnot, à l'angle des allées Roosevelt (devant le café des Américains-Cap Wilson, à côté de la FNAC). 50 F le transport (aller/retour) et l'entrée au lac par personne. N'oubliez pas votre pique-nique ni de passer aux permanences ou de laisser un message sur notre répondeur (61 58 86 48) indiquant votre nom et le nombre de personnes qui vont venir.

MAIS POUR QUI DONC TOURNENT LES MACHINES ?

Pour sauver notre belle économie nationale, faut "*faire tourner les machines*". Pour éli-mi-ner le chômage, faut "*partager le travail*". Voilà ce que disent la bouche en coeur "*les défenseurs de la logique de l'entreprise*", les "*qui ne veulent pas de révolution parce que ça fait pas propre*", les "*qui innovent en partageant le travail*" (et surtout les salaires) des autres... mais qui gardent la bonne part pour leur fine bouche.

Partager le travail ? C'est bon pour les entreprises, ça, coco : un ouvrier qui ne fait que 20 heures est plus frais, plus en forme qu'un qui en fait 40. Il est plus productif. Deux ouvriers à 20 heures chacun, ça produit plus qu'un seul à 40. Mais ça coûte pas plus cher au patron. Quant au salarié, qu'il se démer... pour vivre avec un demi-salaire ; le patron, lui, empoche le bénéfice supplémentaire.

Et, oui, c'est ça, le renouveau du capitalisme : faut faire tourner les machines quand ça arrange les patrons, et en même temps, faut "*partager le travail*". Pour ça, une seule solution, faut être flexible, accepter le travail de jour, de nuit, du dimanche, s'arrêter à la seconde où on est plus (assez) rentable, reprendre au coup de sifflet. Faut être flexible pour augmenter la productivité, faire gagner les entreprises, et comme ça, ouf, on lutte contre le chômage.

Et surtout, faut pas réfléchir, faut pas faire remarquer l'évidence : quand les entreprises gagnent, quand elles font des bénéfices, qu'est-ce qu'il en fait le patron des bénéfices ? Il les met dans sa po-poche pour ces menus plaisirs, et, avec le reste, il modernise son appareil de production, son entreprise.

Et quand il a modernisé son appareil de production,

leur propre licenciement.

C'est une belle spirale, avec des super couleurs, un badi-geon de rose, beaucoup de vert, un bon coup de bleu-blanc rouge... et va qu'on baisse les salaires, qu'on les partage en deux, qu'on augmente la T.V.A. et la Contribution Sociale Généralisée, et qu'on laisse s'installer la précarité, les difficultés économiques, quand ce n'est pas la misère pour le plus grand nombre alors que le pays n'a jamais été aussi riche. Mais ça ne trouble pas la digestion des chantres de la fausse réduction du temps de travail et de la flexibilité réunies qui saluent, comme Bihr, l'ère de la "*réduction du temps de travail massive*".

Et la réduction des inégalités, elle pourrait

pas être massive elle aussi ? Parce que cette pantalonnade capitalo-écololo-socialo-réformiste, on commence à être de plus en plus nombreux à la trouver tout de même un tantinet pesante. Alors, si on posait les vraies questions:

- Pour qui doivent tourner les machines ? C'est pour continuer à gaver quelques super-favorisés ou pour permettre à chacun de mener une vie décente ?

- A qui elles appartiennent vraiment ces machines ? A ceux qui ont fait du bénéfice sur le dos des autres ou à la collectivité qui a effectivement produit les richesses ?

VOUS AVEZ DIT COCU ?

En 1986, les travailleurs de DIAMOND WALNUT (U.S.A.), acceptaient 30 % de réduction sur leurs salaires, pour "*sauver l'emploi*".

La société DIAMOND a saisi cette bonne occasion pour investir dans des équipements de pointe. Ce qui a permis de doubler la productivité ... et de réduire les effectifs qui sont passés de 1 200 à 600 personnes. Sans commentaire.

(Source : U.I.T.A. Informations)



qu'est-ce qu'il fait, le brave patron qui sauve l'économie et qui a mal au coeur devant tant de chômage ? IL LICENCIE. Et oui : avec ses nouvelles machines, il a encore moins besoin de main-d'oeuvre, le patron. Il est triste, le brave patron, mais il vous vire. Obligé: faut qu'il fasse toujours plus de bénéfices pour sauver notre belle économie nationale.

Et oui, les gars, c'est comme ça, quand on accepte de réduire son salaire pour sauver l'emploi, les cornes ont vite fait de commencer à vous pousser. Tous ceux qui sont passés par là sont cocus, ceux qui ne le sont pas encore le seront bientôt : leurs efforts ne font qu'accélérer

QUELLES REVENDICATIONS IMMEDIATES?

143 licenciements à la Compagnie Toulousaine du Vêtement, 129 à La Grande Paroisse (*1), 145 à Microturbo, quelques autres annoncés à la Transfusion sanguine.... La vague de licenciements qui déferle sur Toulouse -comme sur toute l'Europe- est impressionnante. Tous les secteurs sont touchés. Le scénario est partout le même, le discours des patrons et des pouvoirs publics aussi. Ca et là, des travailleurs se mobilisent pour "sauver l'emploi". Mais, au delà de cette revendication viscérale, nous ne devons pas faire l'économie d'une réflexion plus générale, qui prenne en compte à la fois le besoin d'une profonde révolution sociale et la formulation de revendications immédiates, qui, justement, doivent porter en elle des ferments révolutionnaires.

En préambule à ce texte, qui se veut un texte de discussion et de réflexion, nous pensons que la C.N.T. doit toujours rappeler ses positions révolutionnaires dans le domaine économique et social : abolition du salariat, autogestion, redistribution équitable des revenus et de la production, solidarité internationale.

Pour rendre plus crédible ce projet, nous pensons qu'il faut nous positionner dans l'immédiat, l'actuel, le concret, afin de permettre l'articulation des revendications les plus urgentes avec notre projet de société libertaire et égalitaire.

Tout ce qui va suivre est discutable. Nous invitons toutes les structures syndicales, tous les individus à apporter leur contribution, leur critique.

Nous pensons que l'objectif immédiat que doit permettre cette synthèse doit être l'affaiblissement par tous les moyens (revendications quantitatives, qualitatives, idéologiques) des puissances finan-

cières, économiques, politiques qui nous étranglent ainsi que de leurs alliés objectifs que sont les confédérations réformistes.

Le premier point revendicatif à examiner est la Réduction du Temps de Travail (R.T.T.). C'est une revendication constante des classes laborieuses à laquelle la C.N.T. souscrit pleinement. Cependant, il faut affirmer que la R.T.T. ne peut se fai-

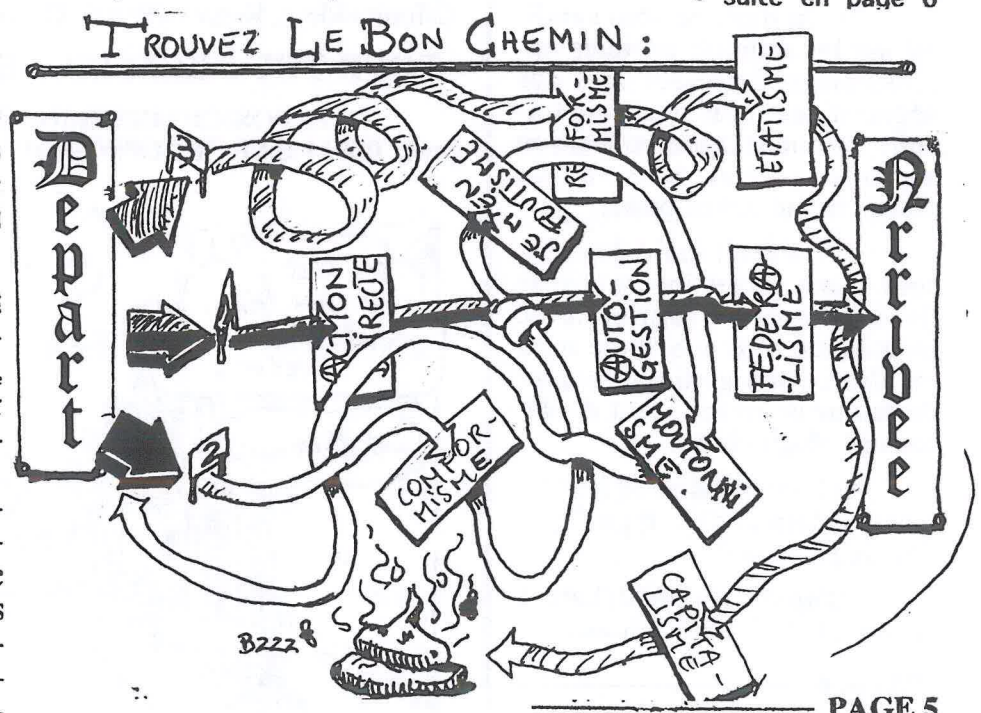
re ni n'importe comment ni, surtout, à n'importe quel prix.

En effet, la conception de la R.T.T. que la classe dirigeante commence à nous imposer ne mène qu'à un asservissement accru des classes exploitées qui se traduit par :

- la désorganisation des travailleurs,
- le nombre élevé de chômeurs et la précarisation.
- la baisse déguisée des salaires (exemple : loi sur le temps partiel) ou la baisse tranquillement affichée des salaires sous prétexte de mesures "en faveur" de l'emploi qui n'ont aucune portée à terme,
- le renforcement du monopole des infrastructures, des machines, de l'appareil de production par une classe privilégiée,
- l'accroissement des bénéfices réalisés par cette classe et l'augmentation de sa puissance financière.

Les lois qui favorisent la R.T.T. sont couplées avec des lois qui permettent le réaména-

• suite en page 6



QUELLES RE-VENDICATIONS IMMEDIATES?

• suite de la page 5

gement, la redistribution des postes et la flexibilité. Elles privent de plus en plus les travailleurs de toute garantie contre des licenciements qui ne tardent pas à venir dès que les profits réalisés permettent la modernisation de l'appareil de production. De nouvelles lois tendent à transformer le salarié en demi-salarié, en sous-salarié (Lois Aubry), ou même en serviteur.

Face à tout cela, nous pensons qu'il faut s'opposer aux mesures anti-sociales, abaisser les marges bénéficiaires des entreprises et dynamiser le terrain syndical, et pour cela revendiquer :

1) Des augmentations de salaire inverses à la hiérarchie. Ces augmentations, indiscutables sur le plan moral, sont parfaitement justifiables sur le plan économique par l'accroissement des profits que le réaménagement du temps de travail entraîne,

2) Un droit de véto syndical sur les activités pénibles habituellement imposées lors des négociations sur le temps de travail, et une franche opposition au travail de nuit, au travail du dimanche, au travail posté,

3) Un droit individuel, assorti d'une protection contre le licenciement, de refuser toute modulation d'horaire, toute mise en place d'une gestion "souple" du temps de travail, tout déplacement géographique,

4) L'interdiction de tout logiciel informatique, type "gestion du personnel".

(D'après divers débats à l'interco C.N.T. de Toulouse)

BARCELONE : JOURNEES LIBERTAIRES INTERNATIONALES

La Fondation d'Etudes Libertaires (C.N.T./A.I.T.), la Fondation A. Lorenzo (C.N.T./A.I.T.), les Athénés Encyclopédie populaire et Poble sec, avec la collaboration du Centre Giuseppe Pinelli (Milan) et des C.I.R.A. de Lausanne et de Marseille, organisent en septembre et octobre 93 une très importante série de manifestations à Barcelone avec, en particulier :

• DES EXPOSITIONS INTERNATIONALES

• DES CONFERENCES (programme partiel) :

- 1er octobre : **ETHNIES, NATIONS, ETATS** : René Lourau (Paris), Javier Sadaba (Madrid), Josep Alemany (Barcelone), Luciano Lanza (Milan)
- 2 octobre : **INDIVIDUS, COMMUNAUTES, SOCIETES** : Cornelius Castoriadis (Paris), Agustin Garcia Calvo (Madrid), Julia Varela (Madrid), Mary Nash (Barcelone), Eduardo Colombo (Paris)
- 2 octobre : **PLUS LOIN QUE LA DEMOCRATIE** : Noam Chomsky (U.S.A.), Tomas Ibanez (Barcelone), José Luis Garcia Rua (Granada), Amédeo Bertolo (Milan)
- 3 octobre : **NORD-SUD, LES DAMNES DE LA TERRE** : René Dumont (Paris), Alfred Max Neel (Chili), Abraham Guillen (Madrid), José Manuel Naredo (Madrid)
- 3 octobre : **UNE UTOPIE POUR LE XXIème SIECLE** : Murray Bookchin (U.S.A.), Colin Ward (Angleterre), Isabel Escudero (Madrid), Gerard Jacas (Barcelone)
- 9 oct : **ANARCHO-SYNDICALISME** : Pepe Gomez (Puerto Real), Miguel Correas (Badalone)...

• DES ANIMATIONS

Semaine du Cinéma Libertaire, Cinémathèque de Catalogne, **Vidéos, Théâtre** (trois scènes), **Musique** : El Cabrero (Séville), Paco Ibanez (Madrid), Leo Ferré (France), Lluís Llach (Barcelone), Marina Rosell (Barcelone), Georges Moustaki (Paris), Carlos Molina (Montevideo), Renaut (Paris), Daniel Viglietti (Paris....)

• POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

EXPOSICIO INTERNACIONAL Ronda San ANTONI 13
pral, 08011 BARCELONE - Tel : 329 75 56



LA POLICE A L'ECOLE

Il y a quelques années, nous nous étions élevés, comme d'autres, contre la mise en place d'un protocole armée-éducation permettant l'intervention de l'armée dans l'éducation de la jeunesse. Bien qu'affaiblies, les réactions continuent d'avoir lieu et le COT (Comité des Objecteurs du Tarn) vient de sortir un nouveau "Ramassis d'infos sur la militarisation de l'enseignement".

L'an dernier, un accord d'un genre nouveau a été conclu entre le Ministère de l'éducation, le Secrétariat d'Etat à l'enseignement technique et le Ministère de l'intérieur. Il concerne la sécurité dans les établissements scolaires ; il est nécessaire de présenter ce texte méconnu et ses premières applications pour en faire la critique.

Cet accord est paru sous forme d'une circulaire signée par les trois ministres le 27 mai 92 (*1). Il se propose de faire face à "la recrudescence des actes de violence ou, plus souvent, des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les établissements scolaires et leur environnement". Il fait suite à des expériences de partenariat entre les services de police et l'Education nationale qui ont été mises en place depuis 1991 dans 3 départements pilotes : Paris, Seine-St-Denis et Rhône.

Tout d'abord, il faut remarquer que, contrairement à son titre, il ne vise pas seulement à préserver la sécurité DANS les établissements scolaires, mais fait à plusieurs reprises référence aux abords immédiats, à l'environnement et même à l'ensemble de "la délinquance im-

putable aux mineurs dans le département". Bien entendu, le dispositif ne s'applique pas à tous les établissements scolaires (par manque de moyens) mais à ceux "connaissant des

difficultés au plan de la sécurité et qui sont confrontés au problème de la violence quotidienne".

Il s'agit d'une part des établissements situés en Z.E.P. (Zone d'Education Prioritaire),

d'autre part des établissements "concernés par ces difficultés" dont la liste sera établie conjointement par le préfet et l'inspecteur d'académie. Les "banlieues chaudes" sont particulièrement visées. Il est remarquable que, partant de la "forte demande de sécurité qui émane désormais des enseignants et de la communauté éducative" on en vient à une action ayant pour but de faire diminuer la délinquance des jeunes en général, et dans les cités de banlieue en particulier.

Bien sûr la délinquance est un problème, mais pour la faire reculer, il faudrait peut-être d'abord réfléchir à ses vraies causes : misère, exclusion, ghettoïsation des cités dortoir... Evidemment, pas un mot de tout cela dans la circulaire, mais uniquement des mesures policières:

- renforcement des effectifs de surveillance dans les établissements,
- diagnostic de sécurité des établissements (*2),

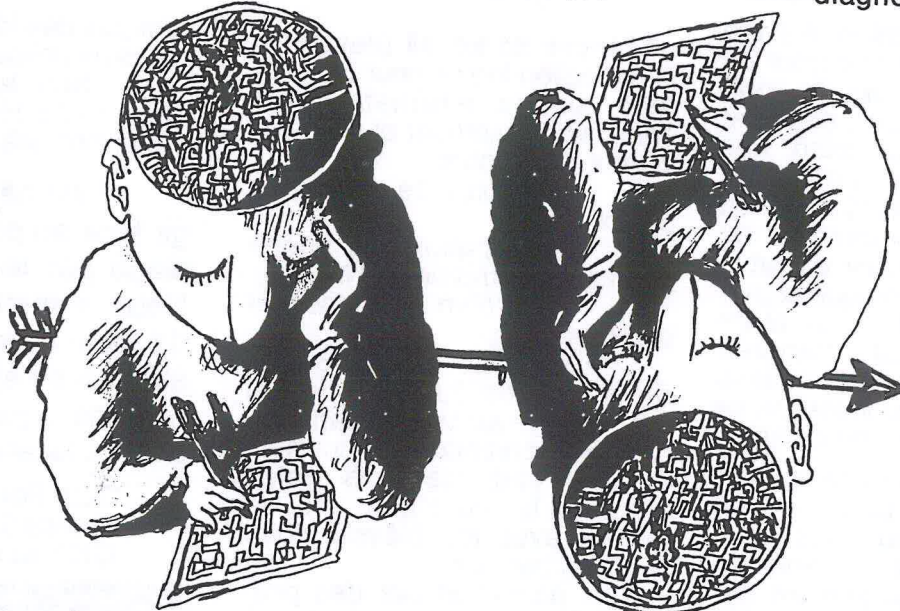
- création de "groupe opérationnel, groupe d'action locale pour la sécurité",

- constitution d'une "instance d'alerte apte à une mobilisation immédiate en fonction de la situation locale" (*3)

Cette dernière mesure laisse entrevoir qu'au delà de la délin-

quance quotidienne, ce qui fait peur à l'Etat, ce sont bien les révoltes de jeunes qu'ont connues certaines banlieues. Les petits racketteurs ou dealers, ça

• suite en page 8



LA POLICE A L'ECOLE

• suite de la page 9

ne fait pas propre, mais comme ça reste entre jeunes et ne fait pas trop de bruit dans les médias, c'est tolérable, mais les émeutes en direct à la télé, on n'en veut surtout pas.

LA MISE EN OEUVRE :

Six mois à peine après cette circulaire urgente ("il vous est demandé d'engager ces actions dans les jours qui viennent" disait-elle), les trois ministres en pondent une seconde (*4) pour insister auprès des préfets, recteurs et inspecteurs d'académie sur le "caractère impératif d'un engagement personnel de votre part dans ces actions". Sans doute certains n'y avaient-ils pas mis assez de zèle. Entre temps, le Garde des sceaux s'était lui aussi fendu d'une circulaire aux procureurs de la République pour favoriser leur participation à ces actions.

A titre d'incitation, à cette circulaire est jointe une note de service des directeurs de cabinet des trois ministres, destinée à tirer un premier bilan des structures et pratiques mises en place. Pour la petite histoire, on peut signaler que le directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique signataire de cette note n'est autre qu'Alain Geismar, l'ancien soixante-huitard reconverti dans la police de la jeunesse, voilà qui ne manque pas de piquant.

Après avoir insisté longuement sur les organismes à mettre en place, tant au niveau local que départemental, la note de service insiste lourdement sur l'importance des bilans et rapports précis sur la situation qui devront être transmis au ministres pour le 1er février. Comme quoi, depuis Fouché, une police bien faite est toujours centralisée et rapporteuse...

En annexe de cette note, nous pouvons découvrir quelques exemples des pratiques mises en oeuvre, notons les plus intéressantes :

être des professeurs de droit ou de morale,

- Non, un commissariat n'est pas un lieu de formation,
- Non, les enseignants ne



- séances de travail (des groupes d'action locale pour la sécurité) tenues alternativement dans l'établissement et dans les locaux de la police,

• sessions de formation conjointe,

- participation des enseignants à des missions d'ilotage,
- visite d'un commissariat par les élèves,

• stage de "connaissance du monde du travail" effectué par un élève au commissariat,

• intervention de policiers dans les établissements scolaires dans le cadre de cours, de débats avec les élèves, voire avec les parents,

• animation par des policiers d'activités diverses : sorties, sport.

A tout cela nous répondons NON :

• Non, les flics ne peuvent pas être de gentils animateurs d'un côté et des matraqueurs de l'autre,

• Non, les flics ne peuvent

sont pas des indics ou des auxiliaires de police,

- Non, le flicage et la répression ne résoudre pas les problèmes des jeunes.

Il est nécessaire de réagir face au processus mis en place par le gouvernement. Nous sommes demandeurs de toute information concrète sur la mise en place de ce flicage de la jeunesse et les réactions locales.

O.C.L. Bordeaux &
Syndicat Santé Social Education,
C.N.T. de Bordeaux.

NOTES :

- 1 - Circulaire 92 - 166
- 2 - avec des personnels à statut précaire : C.I., C.E.S. et appelés du contingent
- 3 - lire : en cas d'émeute !
- 4 - Circulaire 92- 334 du 13 novembre 1992

UNE CRISE POUR MIEUX REPARTIR

La C.N.T. vient de connaître une grave crise dont le numéro d'Avril du *Combat Syndicaliste*, édité à Bordeaux, a rendu compte. Pour ceux de nos lecteurs qui n'en ont pas eu connaissance, nous reprenons ci-dessous les grandes lignes de ce texte en le complétant par des informations plus récentes.

Précisons tout d'abord que la C.N.T. n'est pas une organisation très formaliste. Pourtant, s'il peut y avoir en temps normal, et d'un commun accord entre les syndicats des dérogations aux règles de fonctionnement, il devient nécessaire, lorsque des désaccords et des tensions surgissent sur le plan stratégique, de se conformer de façon plus précise aux statuts et accords de Congrès dans lesquels se reconnaissent l'ensemble des structures de la Confédération.

Contrairement aux autres organisations syndicales, il n'y a pas dans la C.N.T. d'organe de pouvoir. Comme le précise l'article 7 des statuts, "*Le Bureau est l'agent d'exécution et de liaison de la C.N.T.*", il n'a pas un rôle décisionnel. Seuls le Congrès réunissant tous les syndicats (tous les deux ans) et, dans l'intervalle des Congrès, le Comité Confédéral National ont pouvoir de décision. Celui-ci, le C.C.N. est constitué par la réunion des délégués de chaque région, mandatés par les syndicats de leur région respective. En cas de circonstances graves, le C.C.N. peut nommer un Bureau provisoire pour remplacer un Bureau défaillant. C'est ce qui s'est passé lors du C.C.N. de novembre 1992 : Le secrétaire confédéral étant démissionnaire et les autres membres du Bureau ayant refusé de venir rendre compte de leur mandat devant les délégués, il a été nécessaire de les remplacer.

Bien entendu, le conflit n'est pas apparu brusquement ce jour là. Il a été précédé de plusieurs péripéties dont nous vous épargnerons les détails. En fait, il est apparu depuis plusieurs années dans les débats internes que deux stratégies différentes coexistaient à la C.N.T. Certains syndicats et militants étaient favorables au développement de sections syndicales d'entreprise sur des bases assez larges, et pour permettre ce développement souhaitaient utiliser de façon tactique les élections professionnelles et taire l'identité anarcho-syndicaliste de notre confédération (préférant les termes plus vagues de syndicalisme révolutionnaire, voire de syndica-

lisme différent).

D'autre part, la majorité des syndicats restait fidèle à l'anarcho-syndicalisme et au refus des compromissions électoralistes. Contrairement aux reproches qui leur ont été faits, ces syndicats ne refusaient pas le travail dans les entreprises et dans les branches, mais pour eux il était plus important de former des petits groupes de militants aux idées et aux pratiques anarcho-syndicalistes que de faire adhérer des groupes plus nombreux (il ne peut même pas être question de "masses") qui ne savent pas vraiment où ils sont et doivent généralement être assistés de façon permanente par des militants.

Certains syndicats, après avoir pendant plusieurs années fait l'expérience de soutenir des sections recrutées sur des bases larges, se sont rendus compte de leur échec à transformer ces adhérents en militants anarcho-

• suite en page 10



UNE CRISE POUR MIEUX REPARTIR

• suite de la page 9

syndicalistes (et nous n'entendons pas par là en propagandistes, mais bien en travailleurs capables de se prendre en charge). Ce fut le cas en particulier à Bordeaux, où les syndicats de l'Union locale ont analysé les causes de leur échec et ont commencé à développer une nouvelle stratégie. Malheureusement d'autres syndicats (en particulier en Région parisienne) n'ont pas tiré profit de ces analyses et se sont engagés dans les mêmes impasses.

Bien sûr, une erreur dans la stratégie mise en oeuvre par un syndicat ne constitue pas en soi un cas de rupture avec le reste de la Confédération, et nous l'avons montré en demandant à plusieurs reprises au syndicat des transports de la Région parisienne de ne pas se présenter aux élections professionnelles, mais en ne sanctionnant jamais ces compagnons qui faisaient fausse route. Par contre, lorsque après plusieurs années de débats tranchés par des Congrès, certains s'obstinent à présenter dans la presse confédérale ces participations électorales comme bénéfiques et conformes aux décisions de Congrès, il devient très difficile de travailler ensemble.

Il faut noter que, malgré les désaccords stratégiques, le Congrès de 1991 n'avait pas hésité à choisir la plupart des responsables (Bureau Confédéral, Combat syndicaliste) parmi des militants ayant des positions minoritaires. La grande majorité des syndicats faisaient confiance à l'éthique anarcho-syndicaliste de ces militants pour respecter les décisions collectives. Hélas, le comportement de beaucoup n'a pas été à la hauteur de l'attente des syndicats. Ne reconnaissant plus les règles de fonction-

ensemble



REJETER LES ERREURS DU PASSE
fascisme, militarisme, intégrismes, sexismes, nationalismes

COMBATTRE LA HONTE DU PRESENT
exploitation, racisme, inégalités, pollutions, pillage du tiers monde, guerres

CONSTRUIRE UN AUTRE FUTUR
justice sociale, solidarité internationale, autogestion, égalité,
partage du travail et partage des richesses entre tous

nement de la C.N.T., ils ont nié les décisions collectives et outrepassé leurs pouvoirs pour finalement convoquer un congrès minoritaire (14 syndicats) début février à Paris.

Aujourd'hui après le départ de ces syndicats, la C.N.T. redémarre sur des bases plus claires. Pendant et depuis cette crise des compagnons nous ont rejoint, des syndicats se sont créés. Dans les deux régions mêmes où s'est produite la scission (Région Parisienne et Rhône-Alpes), des militants ont choisi de ne pas suivre les scissionnistes et de reconstruire des syndicats en accord avec les principes et stratégies anarcho-syndicalistes.

Le Congrès Confédéral ordinaire, réuni à Bordeaux les 29, 30 et 31 mai s'est déroulé dans

une ambiance tout à fait fraternelle. Il a été l'occasion d'une analyse de la crise passée mais surtout d'un débat très profond sur les structures et la stratégie de la C.N.T.

Les décisions prises vont toutes dans le sens d'un renforcement du caractère anarcho-syndicaliste de notre organisation. En particulier, les syndicats ont pris conscience de la nécessité de se doter -dans les faits- d'un fonctionnement réellement fédéraliste.

Dans ce cadre, une réforme de la presse anarcho-syndicaliste a été décidée. "La lettre du C.D.E.S." y prendra part en intégrant avec six autres publications le réseau national du COMBAT SYNDICALISTE.

A bientôt donc.

• DEVENIR ECOLOGISTES ?

Ecologie, nature, protection de l'environnement, autant de mots aujourd'hui employés couramment alors qu'ils étaient auparavant l'apanage de quelques marginaux ou de scientifiques isolés.

Aurions-nous tous pris conscience d'un danger pour notre terre ? Il existe maintenant des structures (associations ou ministère) qui se soucient, en principe, de la nature et des problèmes liés à l'activité humaine. Mais ma question sera ici :

"Comment réagissons-nous individuellement ?"

Le comportement écologiste s'exprime surtout dans la consommation. On achète des aliments "bio", des emballages recyclables dans le meilleur des cas. C'est certes un début, mais il reste beaucoup à faire, le système de recyclage est bien imparfait (les déchets plastiques brûlés dégagent des gaz très toxiques). On veut aussi acheter moins, ne plus gaspiller. Pourquoi pas ? Si l'économie des matières premières est pratiquée dans tous les milieux consommateurs, de l'administration à la maison individuelle, en passant par les sites de production. Mais là encore, il reste de notables exceptions :

agriculteurs faisant pousser du maïs (c'est une plante ayant besoin de beaucoup d'eau) sous notre climat d'été plutôt sec, industriels bénéficiant d'un prix très bas de l'électricité...

Pour en revenir aux comportements individuels, si un individu veut réellement être écologiste, il lui faut revoir entièrement :

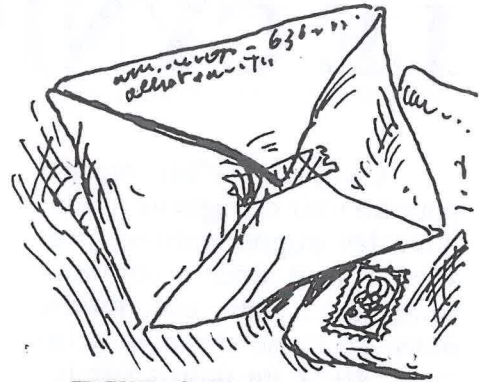
- ses appareils ménagers (tous électriques),

- ses vacances : les villes artificielles de la mer ou de la montagne sont de beaux saccages,

- ses loisirs : la création du parc Eurodisney a nécessité une nouvelle centrale nucléaire, qui travaille à plus de 50 % pour lui,

- ses modes de déplacement (voiture, avion)...

Tout ceci amène à une constatation : notre société est anti-nature. Nous avons appris qu'il faut la dominer, détruire tout ce qui nous déplaît, ... Dominer l'inconnu, ce qui fait peur, qui semble nous vouloir du mal. Comme si l'humanité avait eu à choisir depuis la nuit des temps entre son progrès et la nature. C'est oublier ce que nous sommes : des produits de la nature.



• DELOCALISATIONS DANS LE TIERS MONDE

Face à ce problème, les libéraux en tous genres nous disent : "il n'y a qu'une solution, pour rendre nos produits compétitifs, il faut qu'ils soient moins chers et donc il faut supprimer les charges sociales qui alourdissent les prix". Ces gens là s'en foutent. De toute façon, ils auront toujours assez de fric pour se payer assurances, retraite et médecine privées! Mais il y a une autre façon de lutter contre les délocalisations : construire l'internationalisme, soutenir tous ceux qui dans le tiers monde luttent pour de meilleures conditions de vie, pour qui le syndicalisme a gardé une valeur révolutionnaire, qui comprendront que seule une révolution sociale, un changement global de société avec, pour mots d'ordre, la solidarité et l'entraide pourra faire un monde plus juste.

Tom

Cécile

LE CYNISME DES NANTIS

Ca y est, c'est reparti pour un tour de rigueur : "Oubliez les augmentations prévues, il faut aider l'économie française ! Mais oui, même nous, on va se serrer la ceinture : 10 % en moins sur les salaires des ministres. Et puis, il n'y aura pas d'augmentation des impôts, seulement quelques taxes ... vous ne les sentirez pas passer."

Mais combien restera-t-il aux ministres après amputation de 10 % de leurs salaires ?

40 000 francs par mois en moyenne, auxquels il faut ajouter tous les avantages en nature. Lucette Michaux-Chevry, ministre de l'action humanitaire trouve que ce n'est pas assez et que travaillant autant que Jacques Calvet, elle devrait gagner autant. Elle oublie que des centaines de millions de personnes dans le monde travaillent plus que le P.D.G. de Peugeot. Elle oublie qu'à chaque fois qu'elle fait la généreuse (avant les élections en particulier), ce n'est pas dans sa poche qu'elle pioche le fric mais dans la notre (et celle des Guadeloupéens en premier lieu).

Vraiment, nos gouvernements font très fort dans l'action humanitaire : combien de milliards dépensés pour qu'un Kouchner ou un Léotard aillent se faire photographier dans les pays qui font la une des médias ? Combien de milliards dépensés pour le prestige de la BERD et de

Jacques Attali, au lieu de contribuer au bien-être des européens de l'Est ?

Non, vraiment, le cynisme des nantis est sans borne et ils gèrent les hommes comme du bétail. En 1965, il y avait à peine 160 000 chômeurs. Le patronat se plai-

Maghreb.

Aujourd'hui, ce cheptel est bien usé et il y a suffisamment de chômeurs français pour faire jouer la concurrence et baisser les salaires ; aussi, pour les nantis, il est grand temps de renvoyer ces immigrés chez eux. Ils n'ont droit qu'à des miettes mais ça ne fait pas propre dans le paysage français, et puis, un peu trop de chômage, et la situation devient explosive dans les banlieues. On nous assure qu'il n'y aura pas de charters, peut-être... Pasqua pense-t-il aujourd'hui que l'intimidation suffira à faire partir ces immigrés ? Avec un pistolet sur la tempe par exemple ... surtout si le coup part par erreur.

Les policiers seront certainement déclarés "responsables mais non coupables", c'est un refrain que l'on entend beaucoup ces derniers temps. Tenez, encore ce matin à la radio, le directeur d'E.B.S., celui qui a

envoyé des travailleurs intérimaires se faire irradier dans une usine dangereuse à Forbach, eh bien, il se déclare "responsable mais non coupable"... Quel cynisme, patrons ou ministres, ils sont tous coupables, coupables de pomper notre fric, coupables surtout de pomper notre vie, parfois jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Alain

PAGE 12

1965: JE VAIS LES CHERCHER



1993 JE LES VIRE !! HOP!



gnait que les salariés français étaient trop gourmands. De hauts fonctionnaires ont trouvé la solution : importer massivement du bétail humain bon marché. Le rapport rédigé cette année là par un certain BALLADUR Edouard allait permettre l'assouplissement des lois sur l'immigration et lancer les recruteurs des grosses entreprises (métallurgie, automobile...) sur les routes du